



Lille, le 5 octobre 2026

CABINET DES ADJOINTS

Julien POIX

Conseiller municipal
Délégué au Patrimoine,
Gestion et maintenance des bâtiments publics,
Odonymie, Politique mémorielle,
Histoire et devoir de mémoire,
Archives Municipales

HÔTEL DE VILLE
CS 30667
59033 LILLE CEDEX

T +33 (0)3 20 49 50 10

Monsieur Daniel Ross

Vice-président de l'association
Christ Church de Lille
14 Rue Lydéric
59000 LILLE

Copie : **Madame Rosemary ULYETT**

Objet : Point sur la situation de l'église anglicane à la suite de l'incendie du printemps 2026

Monsieur le vice-Président,

Je me permets de vous contacter afin de faire un point d'étape avec vous sur la situation de l'église anglicane à la suite de l'incendie dont elle a été victime au printemps dernier.

Pour rappel, il a été rapidement établi que l'incendie n'était pas d'origine criminelle. L'église n'a pas fait l'objet d'une effraction, aucun vitrail donnant sur l'extérieur n'a été cassé, il n'est donc pas possible qu'un élément enflammé ait été jeté dans l'église depuis la rue. L'origine de l'incendie n'est pas non plus électrique : les installations électriques ne présentent aucune dégradation. L'incendie s'est limité au chœur et son foyer a sans doute pris naissance au niveau de l'autel. La cause probable de l'incendie, mais qui reste à confirmer par l'assureur, est l'inflammation de l'autel en bois à cause d'une bougie mal éteinte.

Une deuxième expertise par l'assureur de la ville aura lieu le 6 octobre afin de statuer sur la cause de l'incendie, de vérifier avec les services de la ville la pertinence des différents devis de restauration proposés, et d'établir les responsabilités en termes d'assurance.

En ce qui concerne les travaux de restauration et de décontamination, ils sont estimés à 150 000 euros. Conséquence directe de l'incendie, une contamination au plomb de l'intérieur de l'édifice a été constatée. Une décontamination par une entreprise spécialisée s'impose donc et doit permettre notamment de déplomber les murs, plafonds, mobilier et équipements divers, suite aux fumées qui se sont propagées dans la nef. Les différents prélèvements ont révélé des taux supérieurs aux taux recommandés par le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP).

Si certains éléments mobiliers sont bien dans l'inventaire de la ville de Lille et seront décontaminés par ses soins, d'autres équipements ou objets liturgiques comme l'orgue électrique, le système de sonorisation et l'oriflamme sont la propriété de l'église anglicane. La

communauté devra donc décider si elle souhaite entreprendre une décontamination ou un remplacement de ces objets. Pour information, la ville a obtenu un chiffrage d'une entreprise de décontamination pour les éléments qui appartiennent à la communauté anglicane. Nous tenons à votre disposition ces informations si vous le souhaitez.

Les travaux de décontamination nécessitent de mettre en place un échafaudage toute hauteur dans l'église. Un nettoyage des murs, plafonds, mobilier, se fait par linge mouillé. Les conditions d'exécution nécessitent un contrôle par l'inspection du travail. Nous travaillons en lien avec les services de l'Etat pour établir le protocole d'information.

Si l'accord est donné après la deuxième visite de l'assureur, les marchés de travaux seront lancés tout comme les phases de concertation avec les services de l'Etat. Si le calendrier suit son cours normalement, une réintégration de la communauté dans l'église pourrait être effective au printemps 2027.

Je veux vous redire au nom de la ville et de son maire, Arnaud Deslandes, toute notre solidarité dans l'épreuve que traverse votre communauté. Sachez que nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour permettre au plus vite, et dans les meilleures conditions de sécurité, la réouverture de l'église anglicane.

Je reste à votre entière disposition avec les services de la ville si vous souhaitez obtenir de plus amples précisions ou d'autres renseignements

Dans l'attente de vous rencontrer à nouveau, je vous présente, Monsieur le vice-président, mes respectueuses salutations.

très respectueusement

Julien Poix

